



Mobilité 07- 26
Pour être libre de se déplacer

**Ensemble, agissons
pour lever les freins à la
mobilité**

Découvrez nos actions

Feuilletez notre livret !



mise à jour le 17-02-2026



Bilan & Accompagnement mobilité

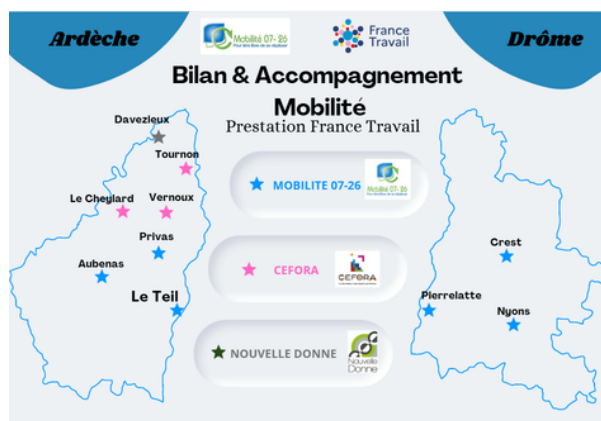
Objectifs

Le bilan approfondi permet :

- D'identifier les freins rencontrés
- D'évaluer les connaissances et capacités en lien avec la mobilité
- D'évaluer les capacités d'apprentissage
- De déterminer si le projet mobilité est pertinent et/ou possible et comment s'y prendre (plan d'action)

L'accompagnement permet :

- D'acquérir ou approfondir les compétences en mobilité
- Être accompagné dans les démarches



Modalités

En accord avec le demandeur d'emploi, le conseiller France Travail oriente vers Mobilité 07-26 pour délivrer le service.

Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->





Location Solidaire

LocaMob

Objectifs

Mise à disposition de scooter pour l'accès à l'emploi, la formation ou la recherche d'un emploi.

La durée du prêt :

- 15 jours par an, pour la recherche d'emploi.
- 180 jours par an, pour l'emploi, stage, formation.



Modalités

Une fiche d'orientation doit nous être transmise par le référent socioprofessionnel (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale ou une structure conventionnée ARSA).

Pour les personnes nées après le 01 janvier 1988, la catégorie AM du permis de conduire est obligatoire.

Documents à fournir le jour de la mise à disposition :

- Carte d'identité ou carte de séjour.
- Permis de conduire AM (pour les personnes nées après le 01-01-1988).
- Contrat de travail, mission interim...
- Un justificatif de domicile.
- Une caution en chèque ou espèces.
- L'adhésion à l'association + le coût de la location payable d'avance.

Une conseillère mobilité insertion peut être mis à contribution selon le besoin de la personne afin de trouver une solution pour une mobilité autonome (acquisition, réparation, autres modes de déplacements...) après la location solidaire.

Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->





Location Solidaire

LocAuto

Objectifs

Mise à disposition des voitures pour l'accès à l'emploi, la formation ou la recherche d'un emploi.

La durée du prêt :

- 15 jours par an, pour la recherche d'emploi.
- 90 jours par an, pour l'emploi, stage, formation.



Modalités

Une fiche d'orientation doit nous être transmise par le référent socioprofessionnel (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale ou une structure conventionnée ARSA).

Documents à fournir le jour de la mise à disposition :

- Carte d'identité ou carte de séjour.
- Permis de conduire B (boîte manuelle) ou B78 (boîte automatique)
- Contrat de travail, mission interim...
- Un justificatif de domicile.
- Une caution en chèque ou espèces.
- L'adhésion à l'association + le coût de la location payable d'avance.

Une conseillère mobilité insertion peut être mis à contribution selon le besoin de la personne afin de trouver une solution pour une mobilité autonome (acquisition, réparation, autres modes de déplacements...) après la location solidaire.



Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->



Location Solidaire LocaVélo

Objectifs

Mise à disposition de vélos musculaires ou à assistance électrique pour l'accès à l'emploi, la formation ou la recherche d'un emploi.

La durée du prêt :

- 15 jours par an, pour la recherche d'emploi.
- 90 jours par an, pour l'emploi, stage, formation.

Modalités

Une fiche d'orientation doit nous être transmise par le référent socioprofessionnel (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale ou une structure conventionnée ARSA).

Documents à fournir le jour de la mise à disposition :

- Carte d'identité ou carte de séjour valide.
- Contrat de travail, mission interim...
- Attestation de responsabilité civile
- Un justificatif de domicile.
- Une caution en chèque ou espèces.
- L'adhésion à l'association + le coût de la location payable d'avance.

Une conseillère mobilité insertion peut être mis à contribution selon le besoin de la personne afin de trouver une solution pour une mobilité autonome (acquisition, réparation, autres modes de déplacements...) après la location solidaire.



Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->





Location Solidaire

LocAmi

Objectifs

Mise à disposition de voiturettes électriques pour l'accès à l'emploi, la formation ou la recherche d'un emploi.

La durée du prêt :

- 15 jours par an, pour la recherche d'emploi.
- 90 jours par an, pour l'emploi, stage, formation.

Modalités

Une fiche d'orientation doit nous être transmise par le référent socioprofessionnel (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale ou une structure conventionnée ARSA).

Le Bénéficiaire prendra contact avec l'antenne pour connaître les disponibilités.

Un rendez-vous lui sera donné pour la mise à disposition de la voiturette.

Documents à fournir le jour de la mise à disposition de l'AMI :

- Carte d'identité ou carte de séjour valide.
- Permis de conduire AM (pour les personnes nées après le 01-01-1988).
- Contrat de travail, mission interim...
- Un justificatif de domicile.
- Une caution en chèque ou espèces.
- L'adhésion à l'association + le coût de la location payable d'avance.

Une conseillère mobilité insertion peut être mis à contribution selon le besoin de la personne afin de trouver une solution pour une mobilité autonome (acquisition, réparation, autres modes de déplacements...) après la location solidaire.



Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->





L'accès à des véhicules et à des solutions d'entretien- ARSA Sud Drôme

Objectifs

L'action proposée vise à relever le défi de la mobilité par la mise à disposition en location ou à la vente de véhicules et par une offre de services de garages solidaires.



Identifier les besoins du bénéficiaire en entretien individuel (1 heure)
Mettre à disposition, un véhicule (voiture, scooter ou vélo musculaire), favorisant l'accès à un emploi, à une formation, un stage ou de la recherche d'emploi,
Proposer un atelier "Savoir entretenir et faire la réparation de base d'un véhicule (vérification du niveau d'huile de vidange, pneumatiques...) avec sensibilisation aux normes écologiques.
Faire 3 propositions d'achats de voitures d'un montant de 2500 euros maximum.
Durée de l'action :
La Mise à disposition d'un véhicule est fixée à 2 mois maximum.
Les Ateliers collectifs mobiles d'une durée de 3 heures auront lieu tous les 2 mois environ.

Modalités

L'orientation doit être faite par un référent d'insertion via Dora exclusivement (voir lien ci-dessous)
A réception de la demande un mail sera envoyé au référent et au bénéficiaire dans les 3 jours.

Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->





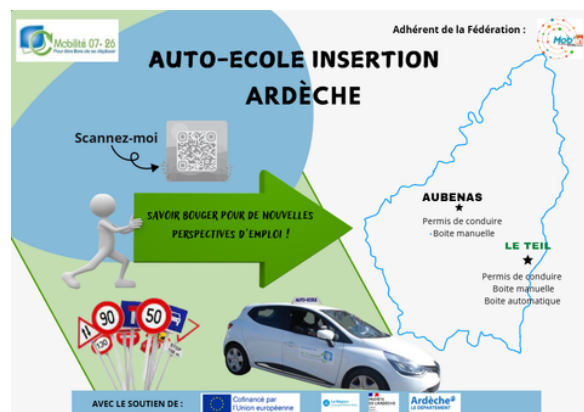
Auto-École Insertion

Préparation au code de la route

Aubenas - Le Teil

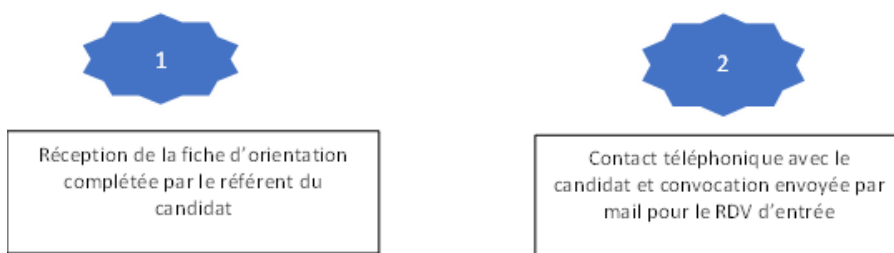
Objectifs

- *Préparer et valider l'Epreuve Théorique Générale du code de la route
- *Permettre l'insertion professionnelle des personnes accompagnées



Modalités :

Une fiche d'orientation doit nous être transmise par le référent socioprofessionnel (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale ou une structure conventionnée ARSA).



*La préparation au code consiste à travailler les 10 thèmes de l'examen du code de la route conformément au REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne). Préparation principalement en ligne, renforcée de temps pédagogiques en salle.

*La méthode pédagogique est interactive par le biais de RDVS pédagogiques pour des renforcements personnalisés. La préparation nécessite que l'apprenant soit lui-même engagé dans cette démarche.

*Les démarches administratives d'inscription au permis ainsi qu'à l'examen du code sont réalisées par Mobilité 07-26, si besoin.

Préparation au code réalisée par une enseignante de la conduite et de la sécurité routière.



Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->



Auto-École Insertion

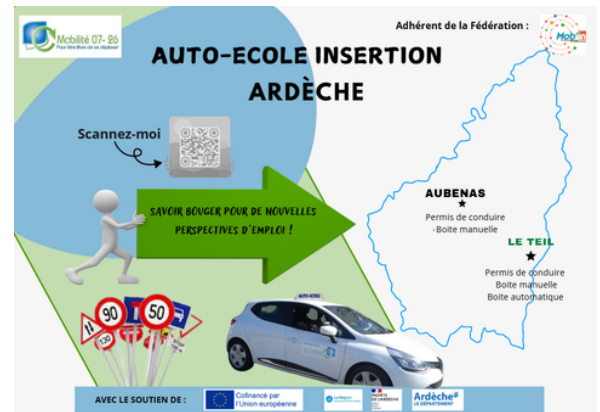
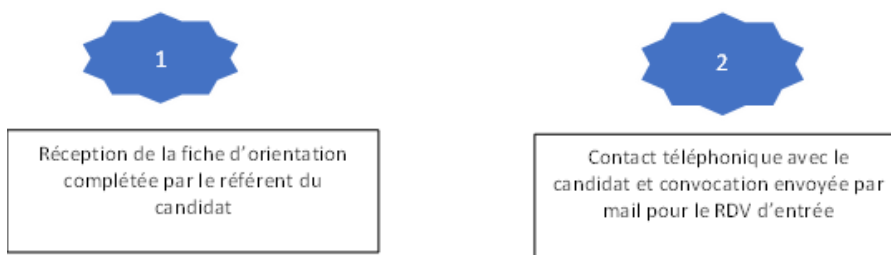
Préparation à la conduite

Aubenas - Le Teil

Objectifs

- *Préparer et valider l'Epreuve Pratique du Permis de conduire
- *Permettre l'insertion professionnelle des personnes accompagnées

Modalités :



*La préparation au permis consiste à acquérir les 4 Compétences de l'examen pratique du permis de conduire conformément au REMC. Selon l'évaluation de départ, le volume d'heures de formation est défini à l'entrée. La formation à la conduite se déroule uniquement sur boîte automatique.

*Les démarches administratives pour l'édition du titre sont réalisées par Mobilité 07-26 sur le site de l'ANTS, si besoin.

*Les démarches administratives liées aux paiements du parcours de formation à la charge du bénéficiaire sont accompagnées (mobilisation du Compte Personnel de Formation, du Pass'Region)

Préparation à la conduite réalisée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.



Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->



Accompagnement vélo

Objectifs

Retrouver confiance en soi pour sortir de l'isolement et se lancer dans de nouveaux projets.
Diagnostic mobilité à vélo
Cours de vélo
Initiation à la mécanique vélo
Attribution d'un vélo prêt-à-rouler
Accompagnement tout au long du parcours



Modalités

- Diagnostic mobilité à vélo

Cette première étape permet d'évaluer les besoins spécifiques de chaque bénéficiaire pour définir un plan d'action personnalisé pour l'apprentissage du vélo.

- Etre majeure.
- Etre motivé pour participer, apprendre de façon régulière.
- Etre assidu.

Matériel : Les vélos, casques et chasubles de circulation sont mis à la disposition des bénéficiaires lors des séances.

A prévoir : Vêtements adaptés (tenue souple ou sportive, baskets ou chaussures plates), bouteille d'eau, gants s'il fait froid.

Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->





PROGRAMME TIMS

Drôme - Ardèche

Objectifs

Tims est un programme national qui vise à développer la mobilité durable et inclusive.

Des impacts : Sociaux, économiques et environnementaux

Le programme Drôme, Ardèche écomobile



Accompagnement individuel

- Du conseil au diagnostic écomobilité

Accompagnement collectif à l'écomobilité

- Atelier de sensibilisation auprès du grand public
- Montée en compétences des acteurs professionnels

Modalités

Veuillez remplir le formulaire de contact ci-dessous, nous vous contacterons.

3 Ateliers sont proposés :

- Atelier Séniors (plus de détails) => ICI
- Atelier Défi Mobilité (plus de détails) => ICI
- Atelier Multimodalité (plus de détails) => ICI

Participez à nos ateliers mobilité et donnez un nouvel élan à votre parcours !

Inscrivez-vous => ICI



Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->



ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE ADAPTE AUX PERSONNES EXPOSEES AU RISQUE DE PAUVRETE OU D'EXCLUSION SOCIALE

Objectifs

La mobilité est un levier essentiel d'accès aux droits, à la santé et à la vie sociale. Pourtant, de nombreuses personnes en situation de précarité rencontrent des freins majeurs pour se déplacer dans le cadre de leurs démarches du quotidien.



Notre action vise à favoriser la mobilité des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, par le biais d'un accompagnement personnalisé à la construction de solutions de mobilité adaptées à leurs besoins.

Cet accompagnement permet de faciliter leurs déplacements liés :

- aux démarches administratives,
- à l'accès aux soins
- à la vie sociale, citoyenne et professionnelle.

Il s'appuie sur plusieurs types d'interventions complémentaires, notamment :

- l'évaluation des besoins et des freins à la mobilité,
- l'information et l'orientation vers les dispositifs existants,
- l'accompagnement individuel dans l'apprentissage et l'autonomie de déplacement,
- la co-construction de solutions de mobilité durables et adaptées aux situations de chacun.

À travers cette approche globale, l'objectif est de renforcer l'autonomie, de lutter contre l'isolement et de favoriser l'inclusion sociale.

Modalités

- être exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale
- avoir besoin d'un accompagnement spécifique et personnalisé

Plus d'infos Cliquez ou Scannez-moi -->



"Suivez-nous sur les réseaux
pour ne rien manquer
de notre actualité !"



<https://www.platformemobilite-ra.fr/mobilite-07-26.html>



<https://www.facebook.com/mobilite0726>



www.linkedin.com/company/mobilite-07-26



dora.inclusion.gouv.fr



soliguide.fr/fr





Cofinancé par
l'Union européenne

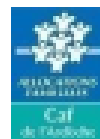


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



Mobilité 07-26 est adhérent de la Fédération

